

FL

## FRANCE. — XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

CLASSES NOBILIAIRES.

LES RAFFINÉS. UNE VEUVE. 1629-1630.

UNE AMAZONE HISTORIQUE; 1645.

1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11

La plupart des types de cette planche sont reproduits d'après les deux charmantes séries de costumes gravées par Abraham Bosse d'après Jean de Saint-Igny; l'une est intitulée le « Jardin de la noblesse française » et l'autre « la Noblesse française à l'église »; toutes deux datent de 1629. C'est là qu'on voit le monde de la cour, le gentilhomme aux allures chevaleresques, les élégants « hors de pair » avec leur maniérisme, leurs ajustements et leurs gestes.

D'autres exemples, également dus au talent de Saint-Igny, ont été gravés par Briot. Ciartres est le signataire de la série qui comprend les types burlesques des héros du genre de ce capitaine Fracasse rendu célèbre par ces gravures; on répondait alors à la jactance espagnole par l'arme du ridicule, et la caricature fut un joyeux moyen de reconduire les hidalgos, estropiés pour la plupart, comme les montre Ciartres. Nous n'avons d'ailleurs emprunté à cette dernière suite que l'un des deux interlocuteurs se faisant pendant et se livrant à un colloque railleur; le n° 3 est le Français de ce tête-à-tête.

Ce qu'il convient d'examiner dans la variété des types ici représentés, ce sont les différentes manières dont les courtisans portaient le manteau dit à *la balagnie* et autres « vêtements de pluie, » la façon plus ou moins élégante dont la noblesse savait en disposer les lourds plis, ainsi que le parti qu'elle en tirait selon l'occasion tantôt belliqueuse, tantôt galante, ou simplement pour la montre.

En ce qui concerne les diverses vicissitudes par lesquelles passa le costume sous le règne de Louis XIII, on



trouvera particulièrement dans la notice de la planche DX, un résumé des différentes transformations qu'occasionnèrent les lois somptuaires édictées de 1620 à 1633.

#### COSTUME DE VEUVE.

N° 2.

Dame noble à l'église.

Large réseau en fil d'archal recouvert de tulle enveloppant la tête et qui, après s'être évasé, vient se fixer sous un col *en rotonde*, aussi à armature de fil d'archal. La taille de cette dame est prise dans un corset haut placé, d'où la *modeste*, longue redingote très étoffée, s'arrondit et retombe en larges plis lustrés jusqu'à terre. Il en est de même des longues manches.

#### DIFFÉRENTS PORTS DU MANTEAU.

Nos 1, 10 et 11.

C'est à peu près de la même manière que ces trois gentilshommes portent le lourd manteau à *la balagnie* (voir, pour l'origine de ce manteau, la notice de la planche DX). Un des pans est jeté sur l'épaule et couvre tout le bras droit, dont la main tient le pan qui passe sous le bras gauche et le laisse libre. Dans le n° 10, le pan droit de ce manteau est rejeté sur l'épaule gauche.

N° 1. — *Castor à la cordelière* avec panache en *queue de renard*; les bords sont retroussés en *mauvais garçon*. Perruque dans la masse de laquelle se détache la *moustache* qui devint la *cadette*; on avait quelquefois des portions de perruques ou *coins* qui s'attachaient dans les cheveux pour produire des chutes plus fournies. Col en rabat. Pourpoint garni de petites épaulettes auxquelles sont encore adaptées des manches flottantes. L'épée ne se porte plus en *verrouil*; elle est soutenue par un baudrier plus ou moins large, brodé, parfois frangé d'or et d'argent. Chausse à chiquetade attachées au-dessous du genou par des jarretières à larges rosettes et à ruban, tombant le long de la jambe. Lorsqu'il n'était pas botté, un homme de bonne compagnie devait porter des bas de soie; pour éviter d'avoir les jambes gelées, on accumulait bas de soie sur bas de soie. Souliers garnis de *laitues pommées*, larges roses de rubans dissimulant les oreilles du soulier.

Nos 10 et 11. — Même costume, sauf en ce qui concerne la chaussure qui consiste, dans ces deux exemples, en bottes dont les revers sont garnis de *bas de bottes* ou *bas à botter*. Dans le n° 11, on aperçoit les aiguillettes des chausse.

Nos 6 et 9.

Manteau ne couvrant que l'épaule et le bras droit; ces gentilshommes le maintiennent en enroulant un des pans autour du poing qu'ils appuient sur la hanche. (Voir les seigneurs représentés dans la « galerie du Palais, » planche FM.)

N° 6. — Chapeau empanaché, collerette et manchettes; pourpoint à épaulettes et tailladé dans le dos; ce pourpoint est à pans divisés et se trouve garni d'une ceinture de rubans et d'aiguillettes. Baudrier brodé. Chausse rayées que l'on voit aux gardes-françaises de l'époque. *Bottes mignonnes* à semelles de castor; à cette chaussure qui n'était pas faite pour le pavé, il était nécessaire d'ajouter des mules ou patins, tenant lieu des socques modernes.

N° 9. — Ce seigneur sort son épée du fourreau; il se servira de son manteau comme d'un bouclier, lorsque le fer sera engagé. Ce n'est point une tenue d'escrime et il ne s'agit pas ici d'un duel régulier mais

de l'une de ces actions spontanées qui s'engageaient pendant un temps et si facilement sous les galeries de la place Royale.

Chevelure à *la comète*. Pourpoint à épaulettes; ses pans divisés s'abaissent en pointe sur le devant; manches garnies de plusieurs taillades dans toute la longueur du bras. Gants fourrés. Chausse attachées avec des aiguillettes. Bottes épanouies, munies d'un large surpiéd; on cambra les branches de l'éperon pour le faire remonter plus haut et l'empêcher de s'accrocher à tout bout de champ après les jupes des dames.

N° 8.

Manteau maintenu étroitement contre le corps en croisant les bras; la main gauche soulève le bord du pan rejeté sur l'épaule de manière à cacher en grande partie le visage. La légende de cette estampe dit que ce « gentilhomme françois, se trouvant en quelque assemblée, se retire derrière la presse en se couvrant un peu de son manteau pour « voir sans estre veu. »

*Castor à la cordelière* avec panache. Pourpoint garni de rubans. Chausse galonnées dont on aperçoit les aiguillettes. *Bas à botter* remontant sur le revers de la *botte mignonne*.

N° 4.

Le *gaban* ou caban.

Manteau à manches jeté sur les épaules à la façon d'un pardessus; le bras gauche le maintient.

Les bottes mignonnes, éperonnées, ont la partie supérieure de leurs tiges repliées et garnie de la dentelle des bas à botter.

N° 7.

Le manteau court, rappelant le *frisque mantelin* du temps d'Henri III.

Cavalier en habit militaire, coiffé d'un casque empanaché, le poing sur la hanche. Ce très joli gentilhomme joue de la main gauche avec sa *moustache*, longue mèche de cheveux retombant sur le devant de l'épaule. Haut-de-chausse attaché à grand renfort d'aiguillettes sous les basques du pourpoint et s'allongeant en culottes flottantes du genre dit à *fond de cuve*. Ces culottes sont fermées au genou par un ruban noué en rosette. Tiges de bottes à *entonnoir*, dont l'épanouissement permet de voir le *bas à botter*.

N° 3.

Gentilhomme français.

Il fait la nique à un Espagnol en lui tenant le langage suivant :

« Cap de Bious! ce fat d'Espagnol  
« Enfin m'échauffe les oreilles;  
« Il chante comme un rossignol  
« Touchant ses divines merveilles.  
« Mais si je le prends par le bec,  
« Il cognoistra qu'il faut me porter du respect. »

L'attitude de ce galant, qui, la jambe tendue, affecte la marche cérémonieuse du temps, est une raillerie dont le sens n'a pas besoin de commentaires. C'est en effet en les raillant et l'épée à la main que les gentilshommes français reconduisaient à la frontière les Espagnols dont le temps glorieux était passé.





FRANCE XVII<sup>E</sup> SIECLE

FRANCE XVII<sup>TH</sup> CENTY

FRANKREICH XVII<sup>TES</sup> JAHR<sup>T</sup>

FL

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>I</sup><sup>E</sup> PARIS

Vierne del.



N° 5.

Alberte, Barbe d'Ernecourt, comtesse de Saint-Balmont.  
Portrait daté de 1645.

La comtesse de Saint-Balmont, auteur tragique, descendait d'une illustre famille de Lorraine et se fit remarquer de bonne heure par ce caractère fortement trempé particulier aux femmes du pays qui vit naître Jeanne d'Arc. Aussi bien recherchait-elle les exercices virils et prenait fréquemment des vêtements qui n'étaient pas de son sexe. Ainsi qu'on le voit ici, cette grande dame montait à califourchon; ce fut sans doute une parente de ces frondeuses qui mettaient le feu aux ca-

nons pendant les engagements qui se livraient autour de Paris. On peut juger de ses instincts belliqueux dans cette histoire de duel où, habillée en homme et venant à désarmer l'officier qu'elle avait provoqué, elle lui annonça superbement que c'était une femme qui lui rendait son épée.

Chapeau haut et empanaché. Longue perruque ayant de chaque côté des cadenettes garnies de plusieurs rubans. Col rabattu, attaché avec de larges rubans qui pendent sur la poitrine. Écharpe flottante. Hongrelaine à manches tailladées; une fente est pratiquée dans le bas de ce vêtement pour le passage de l'épée. Chausses. Bottes à tiges à entonnoir et garnies de dentelle.

*Les n°s 1, 4, 9, 10 et 11 font partie de la suite de dix-huit planches intitulée le Jardin de la Noblesse française, et le n° 2 d'une autre suite de treize pièces, la Noblesse française à l'église. Ces deux séries ont été dessinées par Saint-Igny et gravées par Abraham Bosse.*

*Le n° 3 est de François Langlois dit Ciartres.*

*Le n° 5 provient d'une estampe de Balthazar Montcornet, le fameux graveur de portraits.*

*Les n°s 6 et 8 font partie d'une collection dessinée par Saint-Igny et gravée par Briot.*

*Le n° 7 est d'Abraham Bosse.*

*Voir, pour le texte : Quicherat, Histoire du costume en France. — Paul Lacroix, Dix-septième siècle, Institutions, Usages et Costumes; Didot, 1880. — M. Augustin Challamel, Mémoires français.*

